

SYNTHÈSE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DU DÉPARTEMENT DU CHER

Annexe produite dans le cadre de l'article L. 3313-1 du Code général des collectivités territoriales :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe [...] au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Les ressources du Département sont composées des recettes de fonctionnement et d'investissement s'établissant comme suit :

Synthèse des recettes réelles (hors Restes à réaliser)				Variation CFU 2025/ CA 2024		Réalisation CFU 2025 / CP votés	
En M€	CA 2024	Total CP votés 2025	CFU 2025	En M€	En %	En M€	En %
<u>Recettes de fonctionnement</u>	392,61 M€	415,16 M€	407,88 M€	15,28 M€	3,9%	- 7,28 M€	-1,8%
Recettes d'équipement	8,99 M€	9,74 M€	9,00 M€	0,01 M€	0,1%	- 0,74 M€	-7,6%
emprunt nouveau	25,93 M€	22,48 M€	26,52 M€	0,59 M€	2,3%	4,04 M€	18,0%
<u>Recettes d'investissement (hors dette et ligne de trésorerie)</u>	15,11 M€	15,82 M€	14,86 M€	- 0,25 M€	-1,6%	- 0,95 M€	-6,0%
Total	407,72 M€	430,98 M€	422,75 M€	15,03 M€	3,7%	- 8,23 M€	-1,9%

Le besoin d'emprunt est de 20,10 M€ réparti en 2025 entre le budget principal pour 18,50 M€ et le CDEF pour 1,60 M€.

De façon globale, fonctionnement et investissement, les recettes augmentent de + 15,03 M€, soit +3,7 %.

En 2025, par rapport au prévisionnel, le taux de réalisation des recettes d'investissement est de 94 %, quant au taux de réalisation des recettes de fonctionnement, il est de 98,2 %.

Le taux de réalisation des recettes réelles globales est de 98,1 % pour l'année 2025, par rapport au prévisionnel.

Concernant les charges du Département, les principaux postes de dépenses s'établissent comme suit :

Synthèse des dépenses réelles (hors Restes à réaliser)				Variation CFU 2025/ CA 2024		Réalisation CFU 2025 / CP votés 2025	
En M€	CA 2024	Total CP votés 2025	CFU 2025	En M€	En %	En M€	En %
<u>Dépenses de gestion</u>	361,10 M€	373,16 M€	367,13 M€	6,04 M€	1,7%	- 6,02 M€	-1,6%
Intérêts d'emprunt	5,52 M€	5,39 M€	4,96 M€	- 0,56 M€	-10,1%	- 0,43 M€	-7,9%
Dépenses de fonctionnement avant péréquation	364,76 M€	377,29 M€	370,81 M€	6,06 M€	1,7%	- 6,47 M€	-1,7%
Prélèvement au titre du fonds national des DMTO perçus	2,40 M€	2,11 M€	2,11 M€	- 0,29 M€	-12,1%	0,00 M€	0,0%
<u>Dépenses de fonctionnement après péréquation</u>	367,16 M€	379,40 M€	372,93 M€	5,77 M€	1,6%	- 6,47 M€	-1,7%
Dépenses d'équipement	48,10 M€	39,45 M€	36,91 M€	- 11,19 M€	-23,3%	- 2,55 M€	-6,5%
Remboursement d'emprunt en capital (dette + LT (dépense - recette))	37,50 M€	36,87 M€	36,84 M€	- 0,66 M€	-1,8%	- 0,03 M€	-0,1%
<u>Dépenses d'investissement (hors dette - LT)</u>	48,25 M€	39,58 M€	37,03 M€	- 11,23 M€	-23,3%	- 2,55 M€	-6,5%
Total	415,41 M€	418,98 M€	409,95 M€	- 5,46 M€	-1,3%	- 9,03 M€	-2,2%

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse de 5,77 M€, soit + 1,6 % par rapport à l'année 2024.

Les dépenses d'investissement (hors dette) ont baissé de - 23,3 %, soit - 11,23 M€.

De façon globale, toujours en mouvements réels, les dépenses connaissent une baisse de - 1,3 % en 2025, soit - 5,46 M€.

Le Département affiche un taux de réalisation en 2025 par rapport au prévisionnel, de 98,3 % en dépenses réelles de fonctionnement.

Concernant les dépenses réelles d'investissement, le taux de réalisation est de 93,5 % en 2025 (hors dette et hors résultat antérieur), par rapport au prévisionnel.

Globalement, le taux de réalisation des dépenses réelles est de 97,8 %, témoin d'une réalisation constante des engagements de la majorité (97,5 % en 2024).

Le compte financier unique 2025 se solde par un excédent brut cumulé de clôture de 24,19 M€ qui est en exact conformité avec les comptes établis par la responsable du Service de Gestion Comptable de BOURGES (SGC), avec le cumul suivant :

- du résultat de l'exercice 2025 qui est de 33 248 078,97 € (soit + 9 179 646,21 € par rapport à 2024 - différence entre les titres et les mandats).
- de la reprise du résultat antérieur 2024 qui est de - 9 060 096,51 €.

L'ensemble des réalisations 2025 s'établit ainsi :

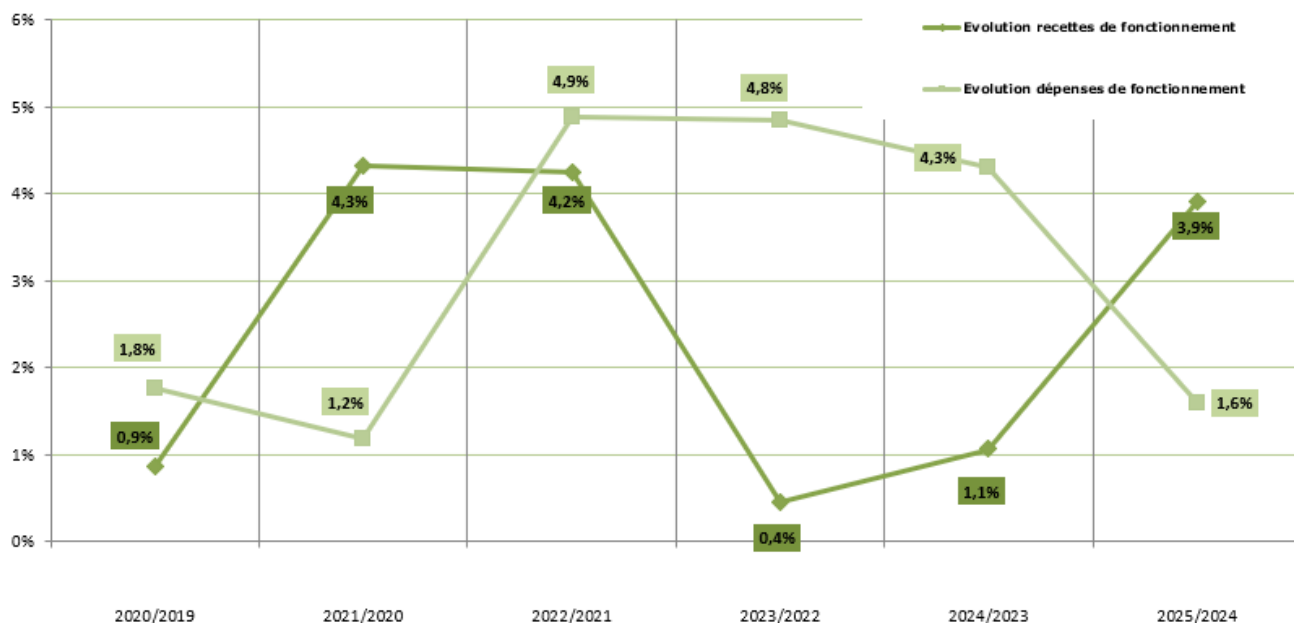
Présentation générale par section

Sections	Recettes (en €)	Dépenses (en €)	Résultats (en €)
<u>Section de fonctionnement</u>			
Mouvements réels 2025	407 882 842,83	372 926 039,54	
Excédent 2024 reporté	19 328 989,87	0,00	
Mouvements d'ordre	25 988 295,02	32 227 671,51	
Total	453 200 127,72	405 153 711,05	48 046 416,67
<u>Section d'investissement</u>			
Mouvements réels 2025	41 384 128,57	73 869 294,83	
Affectation du résultat 2024 reporté	30 776 441,94	28 389 086,38	
Mouvements d'ordre	38 791 079,70	32 551 703,21	
Total	110 951 650,21	134 810 084,42	-23 858 434,21
Résultat cumulé de clôture			24 187 982,46

Récapitulatif général par nature de mouvements

	Recettes (en €)	Dépenses (en €)	Résultats (en €)
Mouvements réels	449 266 971,40	446 795 334,37	2 471 637,03
Reprise résultats antérieurs	50 105 431,81	28 389 086,38	21 716 345,43
Mouvements d'ordre	64 779 374,72	64 779 374,72	0,00
Résultat cumulé de clôture	564 151 777,93	539 963 795,47	24 187 982,46

Le niveau des dépenses et des recettes évolue sur la section de fonctionnement comme suit :



En 2025, comme en 2021, l'effet ciseaux s'inverse avec la hausse des recettes de fonctionnement de + 3,9 %, qui est supérieure de plus 2 points par rapport aux dépenses (1,6 %).

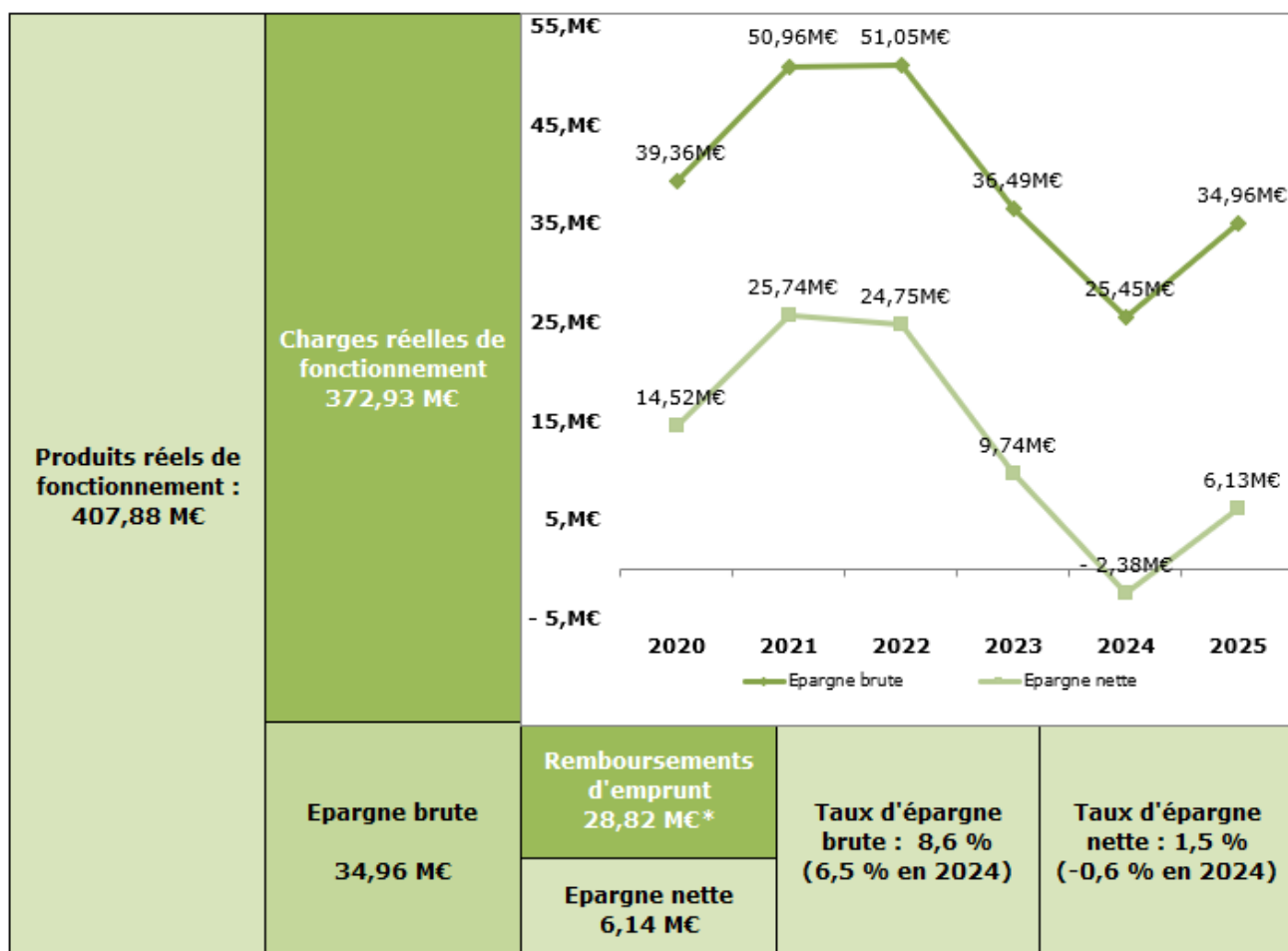
L'épargne brute¹ constitue un des soldes intermédiaires de gestion le plus utilisé pour apprécier la santé financière d'une collectivité, elle évolue de + 37,4 % entre 2024 et 2025.

Le ratio d'épargne brute sur les recettes réelles de fonctionnement qui mesure la solvabilité de la collectivité, est de 8,6 % (+ 2,1 points par rapport à 2024 avec 6,5 %). Malgré cette amélioration, cette dernière demeure néanmoins toujours au 1^{er} seuil d'alerte fixé à 10 %.

L'épargne nette correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement en capital de la dette, elle évolue entre 2024 et 2025 de + 8,52 M€ (+ 357,4%).

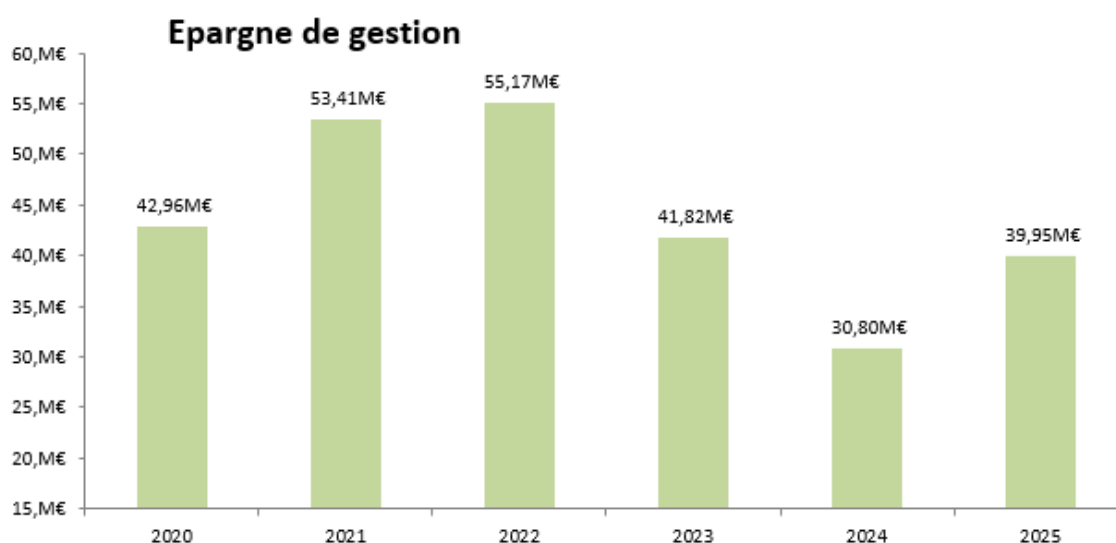
Le taux d'épargne nette s'établit à 1,5 % pour le Département (+ 2,1 points par rapport à 2024 avec - 0,6 %), de même que pour l'épargne brute, ce niveau reste faible.

¹ Recettes réelles de fonctionnement moins dépenses réelles de fonctionnement.



* Les remboursements d'emprunt incluent les mouvements sur le 1641 (dépenses) mais aussi le solde du compte 16449 intégrant une baisse de plafond.

L'épargne de gestion, qui correspond à la différence entre les recettes et les dépenses courantes de fonctionnement (hors mouvements financiers et spécifiques) et à la réelle capacité d'autofinancement de la collectivité, est de 39,95 M€ en 2025.



Pour résumer, l'évolution de la gestion du budget de la collectivité, en recettes et dépenses sur les sections de fonctionnement et d'investissement, est détaillée comme suit :

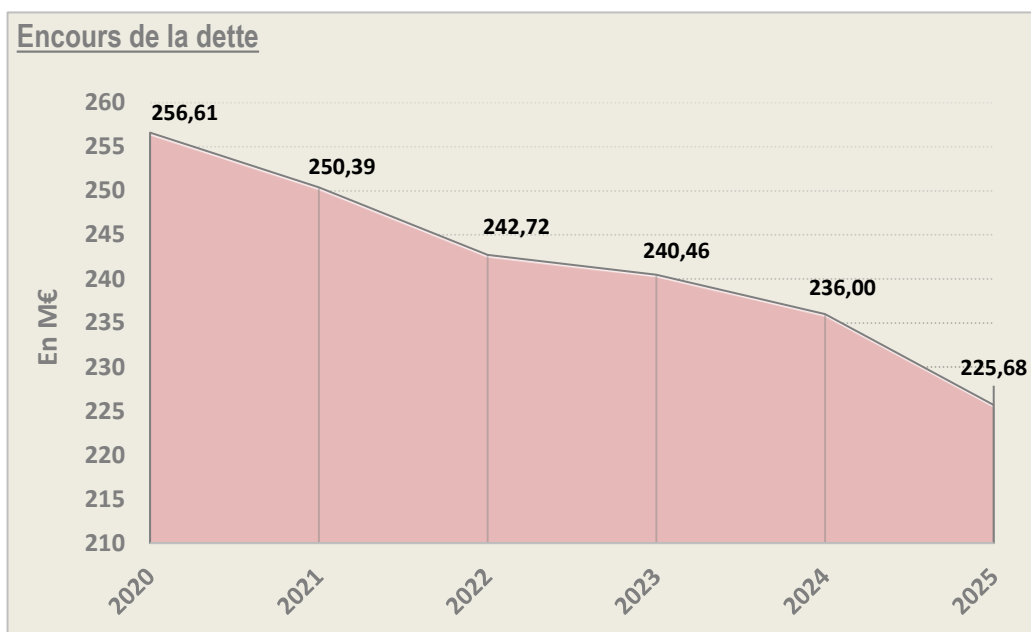
En milliers d'euros	2024	2025	2025/2024
Recettes réelles de fonctionnement (1)	392 608	407 883	3,9%
Contributions directes	104 174	104 838	0,6%
Autres contributions directes	93 936	108 944	16,0%
Ressources institutionnelles	71 888	71 881	0,0%
Fiscalité reversée	29 475	27 338	-7,3%
Financement spécifique AIS (APA-PCH-RSA)	56 601	56 018	-1,0%
Autres ressources (hors excédent)	36 533	38 864	6,4%
Dépenses réelles de fonctionnement (2)	367 161	372 926	1,6%
Les dépenses sociales :	225 170	230 100	2,2%
<i>dont les AIS</i>	109 477	112 281	2,6%
<i>dont les frais d'hébergement PA et PH</i>	53 035	55 807	5,2%
<i>dont les autres dépenses sociales</i>	62 658	62 012	-1,0%
Les dépenses de personnel	84 224	87 298	3,6%
<i>Pour information chapitre 012- charges de personnel et frais assimilés</i>	<i>84 328</i>	<i>83 671</i>	<i>-0,8%</i>
Les dépenses courantes	7 579	7 772	2,5%
Les charges financières	5 521	4 959	-10,2%
Les dépenses d'intervention obligatoires	28 843	28 815	-0,1%
Les dépenses d'intervention facultatives	11 416	9 749	-14,6%
Les autres dépenses	4 408	4 235	-3,9%
ÉPARGNE BRUTE (A) = (1) - (2)	25 447	34 957	37,4%
Taux d'épargne brute	6,5%	8,6%	32,2%
Recettes réelles d'investissement (3)	15 112	14 864	-1,6%
Subventions d'équipement reçues	4 277	5 225	22,2%
FCTVA-DGE-DSID-DDEC-Amendes radar-Fonds vert	10 523	9 531	-9,4%
Autres (hors emprunt et excédent)	312	109	-65,1%
RESSOURCES PROPRES DISPONIBLES POUR INVESTIR	40 559	49 821	22,8%
Dépenses réelles d'investissement (hors dette) (4)	48 254	37 028	-23,3%
Subventions d'équipement versées	10 319	3 757	-63,6%
Dépenses d'équipement directes	37 781	33 149	-12,3%
Autres dépenses d'investissement	153	121	-20,9%
Remboursement du capital de la dette (B)	27 831	28 822	3,6%
Total des dépenses d'investissement avec dette	76 085	65 850	-2,9%
Capacité (+) ou Besoin (-) de financement C = (1+3) - (2+4)	-7 695	12 793	-266,3%
Besoin d'emprunt (C) - (A) + (B)	-5 310	6 659	-225,4%
Emprunts mobilisés (DRI 1641)	23 300	18 500	-20,6%
Encours de dette au 31 décembre de l'année	236 003	225 681	-4,4%
Encours de dette au 31/12/2025 / épargne brute = capacité de désendettement	9,3	6,5	-30,4%
Fonds de roulement	-12 226	2 472	

Quant au **délai de désendettement**², il est de **6,5 ans en 2025** (contre 9,3 ans en 2024). Il mesure le nombre d'années théoriques d'épargne brute nécessaire à une collectivité pour rembourser intégralement son stock de dette.

Après avoir accusé une détérioration de son ratio en 2024, le Département présente une nette amélioration, et repasse même sous les niveaux constatés en 2023 et en 2020. Pour rappel, on considère que la situation d'une collectivité est inquiétante lorsque le ratio est supérieur à 12, au-delà de 15 toute collectivité est dite en rouge, le seuil de tolérance étant fixé à 10 ans.

Il convient de souligner que cette amélioration est purement conjoncturelle, en lien avec des recettes élevées de DMTO, liées à des transactions d'un montant exceptionnel.

² Ratio capacité de désendettement = CRD N / épargne brute N.



Cette amélioration comprend également **une baisse du flux net de la dette**³, lequel dans la continuité de 2021 se maintient en zone négative, en raison d'un remboursement en capital toujours plus important.

Ainsi, le résultat qui découle de l'écart entre les nouvelles mobilisations d'emprunts et les amortissements de l'année propres aux anciens prêts, détermine le flux net de la dette, soit pour 2025 un endettement de - 10,32 M€.

Exercice budgétaire	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Encours en M€	256,61	250,39	242,71	240,46	236,00	225,68
Évolution en % n / n-1	0,5 %	- 2,4 %	- 3,1 %	- 0,9 %	- 1,9 %	- 4,4 %
Évolution en M€ n / n-1	1,15	- 6,22	- 7,68	- 2,25	- 4,46	- 10,32

L'autofinancement brut (34,96 M€ en 2025 contre 25,45 M€ en 2024) est supérieur au remboursement en capital de la dette (28,82 M€).

³ Flux net de la dette = nouveaux tirages N – remboursement capital N.

Budget annexe :

Outre le budget principal, le Département du Cher dispose du budget annexe du **Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille**, dont les résultats sur 2025 sont les suivants :

Le compte administratif 2025 se solde avec une combinaison :

- du résultat de l'exercice 2025 qui est de 568 543,35 €
(investissement : 544 194,47 €, fonctionnement : 24 348,88 €),
- de la reprise du résultat d'investissement cumulé N-1 qui est de -96 962,40 €,
- de la reprise du résultat de fonctionnement cumulé N-2 qui est de 282 629,16 €.